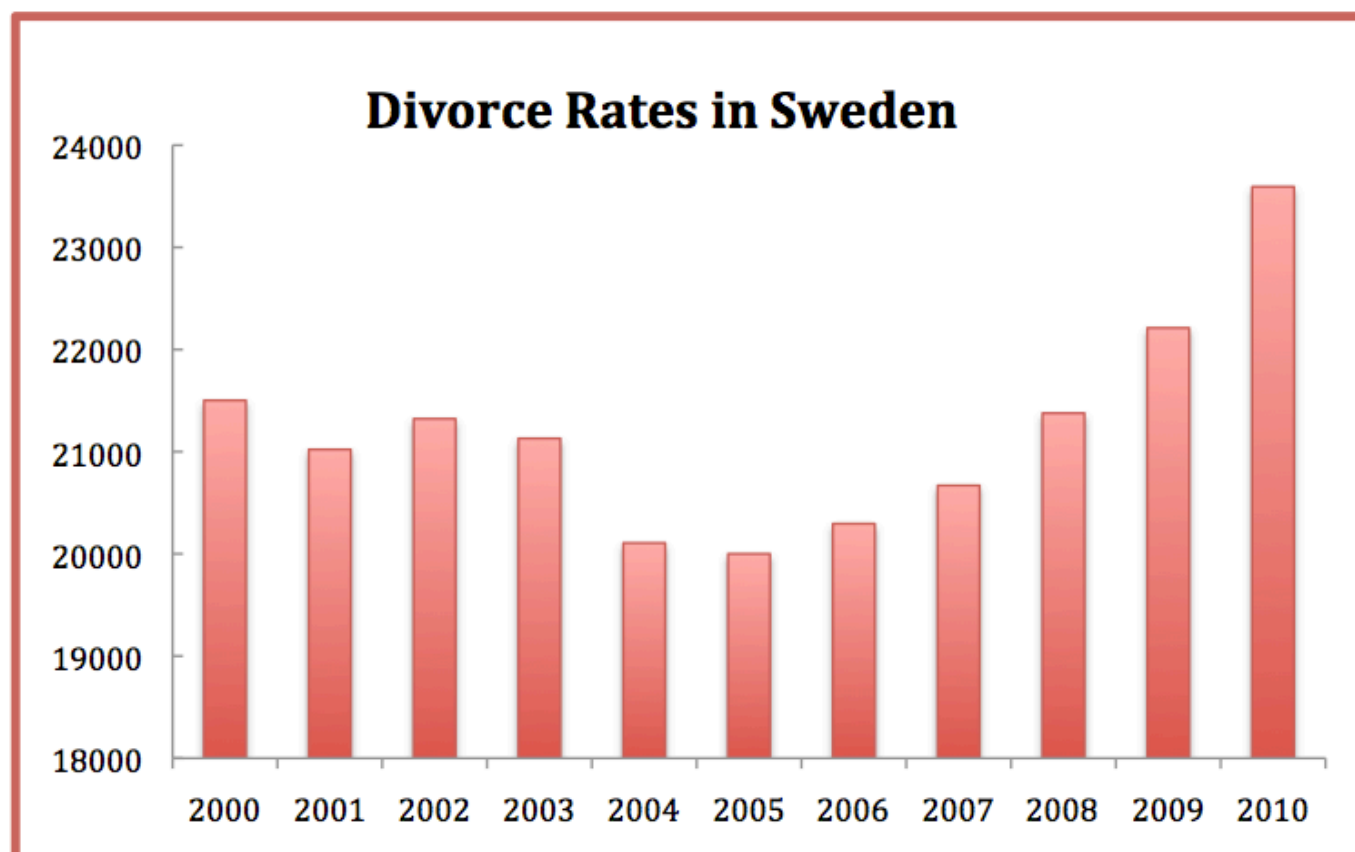


Effets du “mariage” gay sur le mariage et la famille : un rapport britannique

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 3 mars 2013



Une spécialiste britannique de la politique familiale, Patricia Morgan, a soumis à la commission de la Chambre des Communes chargée d'examiner la loi légalisant le « mariage » des homosexuels, actuellement en voie d'adoption outre-Manche, un rapport montrant les effets négatifs d'une telle loi sur le mariage et la famille. Le rapport a été commandé par la plus ancienne et importante association pro-vie britannique, [SPUC](#), pour le compte de laquelle Mme Morgan, auteur de nombreux livres et études universitaires, a été chargé d'éclairer la commission qui reçoit actuellement les avis sur le projet de loi.

Patricia Morgan s'est fondée sur l'expérience d'Etats où le « mariage » des couples de même sexe est actuellement autorisé, c'est-à-dire la Suède, la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas, l'Espagne, le Canada et les Etats-Unis.

On trouvera le rapport complet [ici](#). Il mérite certainement une traduction complète mais en

attendant, voici les conclusions auxquelles il aboutit, résumées en tête du papier.

« Affirmer que le « mariage homosexuel » amoindrit, voire abolit l'institution du mariage se heurte souvent à l'idée que l'ouverture du mariage aux couples de même sexe va au contraire renforcer l'institution. On assure que le mariage homosexuel servira le bien commun en même temps qu'il fera progresser l'égalité. Cet article examine les preuves invoquées à l'appui de ces affirmations.

Patricia Morgan est une chercheuse de premier plan sur la politique familiale et elle a publié de nombreux ouvrages et articles universitaires sur le mariage et l'Etat. Elle a étudié quel est l'effet sur le mariage de la mise en place d'une législation autorisant le mariage homosexuel. (...). Elle conclut :

- Lorsque le mariage est redéfini au bénéfice des couples de même sexe, cela renforce l'idée que le mariage n'a rien à voir avec la parentalité.
- Le mariage homosexuel a pour conséquence la banalisation des unions hétérosexuelles et la séparation entre le mariage et la parentalité.
- L'Espagne a vécu une accélération marquée du déclin du mariage après l'introduction du mariage homosexuel (le mariage homosexuel a été introduit en même temps que la loi du "divorce express").
- Dans l'ensemble des pays analysés, il n'a pas été possible d'établir un lien de causalité permettant de soutenir l'idée que le mariage homosexuel permettrait de prévenir le déclin du mariage.
- Dans la marche vers le mariage homosexuel, les relations des couples de sexes opposés doivent se conformer aux normes gay, plutôt que l'inverse.
- Un partenariat publiquement annoncé, de manière légale, n'empêche pas les couples homosexuels de se briser plus fréquemment que les couples hétérosexuels mariés.
- L'expérience des lois de partenariats/ mariages tend à suggérer que la *disponibilité* est ce qu'il y a de plus important, tandis que la participation est plus ou moins sans intérêt pour les minorités sexuelles.
- Le mariage homosexuel pourrait bien être l'aboutissement d'une politique anti-mariage et anti-famille au long cours, dont la Suède fournit l'exemple typique.

- Le mariage homosexuel pourrait constituer l'étape initiale d'un processus séparant le mariage de la famille dans des pays qui par ailleurs sont favorables à la famille, comme l'Espagne ou les Pays-Bas.

- Le mariage homosexuel déclenche le démantèlement de structures familiales dans les sociétés favorables à la famille. »

Voilà qui mérite d'être approfondi : j'y reviendrai dès que possible.

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un
courriel par jour. [S'abonner](#)**

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)